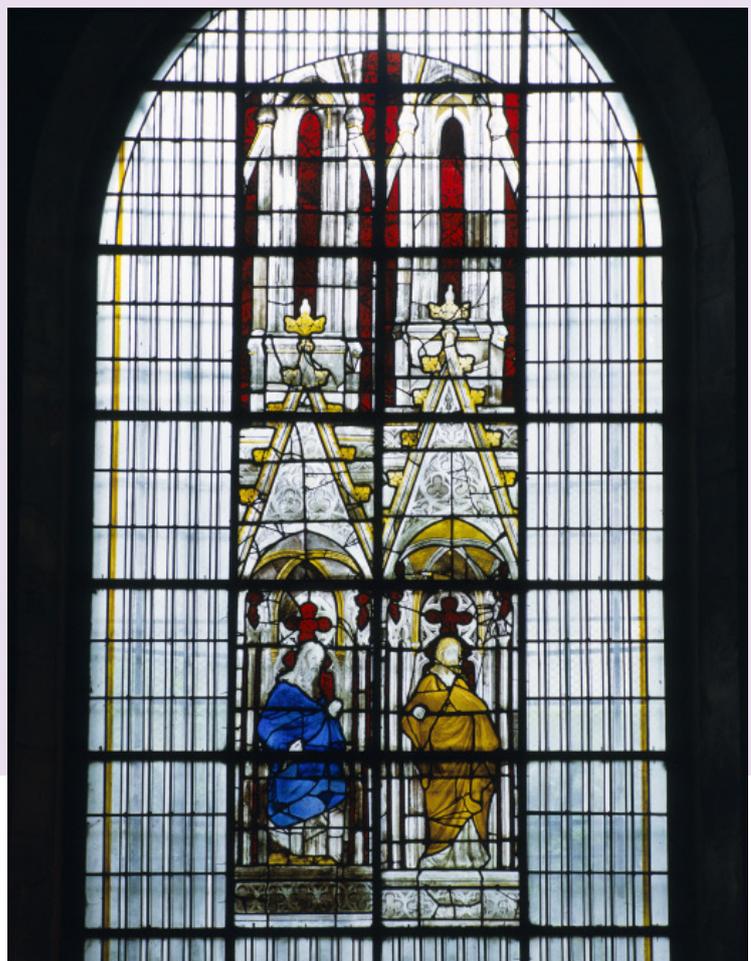




CRYPTE DE LA
CATHÉDRALE DE BOURGES

LA REPOSE DES VITRAUX DE LA SAINTE-CHAPELLE



 OUTIL
D'EXPLOITATION



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CENTRE DES 
MONUMENTS NATIONAUX 

LA SAINTE-CHAPELLE DE BOURGES « AD INSTAR CAPELLE REGIE PARISIENSIS »

Suite à la destruction de la Sainte-Chapelle en 1757, à la demande du roi Louis XV, la vitrerie est démontée et remontée dans la crypte de la cathédrale à raison de quatre figures par baie, donnant ainsi un ensemble de quarante-huit figures. Lors de la reprise du culte en 1804, il ne reste alors que vingt figures, les autres ayant disparu. En 1839, le maître verrier Etienne Thévenot restaure et repose les vitraux restant en les concentrant en cinq baies.

En 1938, une dépose préventive des vitraux est réalisée, comme le rappelle une lettre de l'architecte en chef Ranjard, le 27 septembre 1971. Les vitraux sont mis en caisse et conservés dans la pièce du calorifère de la cathédrale. Les vitraux ont été très certainement remplacés par du **verre cathédrale**. Les vitraux resteront en caisse jusque 1982.

Des études sur les vitraux d'André Beauneveu ont été reprises et faites après la guerre. L'architecte Grodecki s'appuie notamment sur les notes de Paul Gauchery, architecte des Monuments historiques du Cher. Ces études vont trancher sur « l'organisation générale des futures baies et leur enchaînement iconographique ». Le choix se porte alors sur une repose de deux figures par baie, portant ainsi une emprise sur dix baies au lieu des cinq baies de Thévenot. Le regroupement a été choisi selon les personnages représentés restants à savoir les douze apôtres et huit prophètes.

Une étude pour une vitrerie d'accompagnement contemporaine est réalisée par l'inspection des Monuments historiques. Un devis daté du 17 mars 1950 montre que l'étude a abouti à une présentation. Chigot, peintre verrier, présente des maquettes in situ où il propose un remaniement des vitraux de la Sainte-Chapelle, complétée par du **verre antique**. En 1957, un essai est réalisé à la demande de l'inspection des Monuments historiques afin de mieux cerner la proposition de Chigot. Il réalise alors les travaux sur une baie. Cette même année un concours est lancé. Le 20 juin 1958 deux maîtres-verriers sont retenus : Chigot associé à Couturat, dessinateur, et Max Ingrand. Chacun doit réaliser une baie pour être jugé. Le 30 mars 1960, l'inspection générale et l'inspection des Monuments historiques viennent à Bourges afin de juger les propositions. Le procès-verbal indique que le chantier est confié aux deux artisans, se partageant ainsi les baies. Le financement du projet n'est pas suffisant, seul quatre baies sont réalisées. Suite à neuf années d'attente, les maîtres-verriers se retirent

du projet. Ce dernier est relancé en 1970 par l'inspection générale et les maquettes de 1960 sont réétudiées à la demande du conservateur général des Bâtiments de France. Dupont, inspecteur général, écrit le 4 novembre 1970 à ce propos : « Le parti de Max Ingrand est trop foncé, celui de Chigot plus clair est préférable. (...) M.Couturat, l'autre des maquettes pourrait mettre au point la grisaille qui a été réalisée en diminuant l'échelle des motifs, en supprimant les éléments colorés hors bordure et en relevant la grisaille de jaune d'agent, mais il faudrait faire le choix d'un maître-verrier pour la réalisation des vitraux ». Concernant la vitrerie d'accompagnement, il dit : « Il serait peut-être aussi concevable de faire le fond de simples losanges de verre antique, comme on a le plus souvent fait des compléments jusqu'ici, parti qui a l'avantage de ne pas marquer la date de la restauration, ce qui n'est pas le cas des vitraux qui nous sont présenté ici ».

Dans sa lettre du 27 septembre 1971, l'architecte en chef Ranjard, conclut : « il est apparu que le parti qui avait été adopté par M.Max Ingrand étant malheureusement décédé, nul ne pouvait poursuivre son œuvre à sa place. M.Chigot est également décédé, mais son maquetiste M.Couturat pourrait reprendre son étude ». Robert Gauchery, qui avait été l'auteur de l'un des plans de repose était également décédé depuis peu, en 1967. Tout comme Dupont, Ranjard se questionne également quant à la vitrerie d'accompagnement. « La vitrerie composée par M. Couturat donnerait satisfaction si, par apport de quelques touches de jaune d'argent, elle était légèrement enrichie. C'est en raison de cette dernière constatation qu'il ne me paraît pas souhaitable d'adopter une simple vitrerie losangée de verre antique qui constituerait, auprès des panneaux du XV^{ème} siècle dans le cadre d'une trop grande sécheresse et pauvreté ». Il conclut donc par la proposition de la reprise d'un nouveau projet. L'atelier Lorin, Jean-Jacques Gruber et Pierre Gaudin sont convoqués en ce sens. Une nouvelle réunion se tient le 13 mars 1972, à nouveau, les maquettes de Couturat sont retenues, avec pour consigne de ne pas réaliser un dessin trop complexe. Il est noté : « Les motifs blancs sur bleu sont à supprimer et à remplacer par du losange. Les socles des figures debout ne paraissent pas anciens, les lobes blancs seront à diminuer. Le losange est à bonne échelle ». De nouveaux devis sont alors réalisés par l'atelier Chauffour, peintre verrier à Bourges et à l'atelier du Vitrail à Limoges. Le projet est suspendu.

* Verre cathédrale

Verre possédant une face en relief à l'aspect vitrage martelé ainsi qu'une face lisse. Il permet ainsi de rendre flou ce qui se trouve derrière tout en laissant passer la lumière et en gardant une impression d'espace. Cette

particularité en fait un verre à la fois fonctionnel et décoratif.

* Verre antique

Verre en feuille soufflé à la bouche selon les procédés anciens, utilisé dans les vitraux.

En 1979, la nouvelle inspectrice des Monuments historiques, Colette di Matteo demande au nouvel architecte en chef, Lebouteux, de réactualiser le devis. L'inspectrice soutient alors un peintre verrier du Cher, Jean Mauret, choisi pour la réalisation du chantier. Le 14 février 1980 le procès-verbal de la commission vitrail rappelle : « En ce qui concerne la crypte, les fragments de vitraux n'ont pas été remontés car cette opération nécessitait une vitrine d'accompagnement pour laquelle un concours avait été ouvert sans suite il y a 22 ans. [...] Le problème est donc à reprendre, d'autant qu'une certaine impatience se fait sentir sur le plan local. Il est toutefois moins urgent que ceux évoqués précédemment (repose des vitraux de la Nouvelle Alliance et du Jugement dernier.) ». Un membre de la commission, M. Despierres, propose la création d'un musée du vitrail où seraient présentés tous les vitraux n'ayant pas été remplacés ou ceux remplacés par des copies.

Lors de la réunion du 16 janvier 1981, réunissant MM. Froidevaux et Auzas, inspecteurs généraux, M. Lebouteux, architecte en chef, Jean Mauret, et les représentants de l'inspection, un devis d'étude pour connaître l'état sanitaire des pièces, leur qualité et leur surface globale est demandé.

En concurrence avec Vernejoux des ateliers de Limoges, Jean Mauret doit proposer une nouvelle verrerie d'accompagnement. Il sera demandé de travailler sur le motif du losange. Vernejoux n'est pas retenu, on lui attribue un autre projet, Jean Mauret remporte l'appel d'offres.

L'inspecteur général écrit le 5 juin 1981 que la repose des vitraux « en caisse depuis trente ans ne pouvaient se poursuivre que si la crypte était libérée des morceaux de jubé qui sont disposés sur le sol dans la perspective d'une anastylose ». Le 8 juin, l'inspecteur Auzas propose à Jean Mauret de « compléter son inventaire des panneaux par celui des fragments qui étaient encore au musée du Berry et d'établir un devis pour la restauration de deux personnages complets qui lui ont été précisés et pour un essai de présentation avec une vitrerie d'accompagnement ». Il propose également trois orientations de travail à Jean Mauret : « un jeu de plombs en verre blanc battus, une grisaille patinée comme à Saint-Maclou de Rouen, une grisaille patinée, accompagnée de couleurs, s'inspirant des fonds d'architecture des éléments anciens ». Jean Mauret travaillera à partir de la dernière proposition, choisissant deux blancs différents, une bordure opaline soulignée par un cadre de jaune d'argent. Jean Mauret utilise le jaune d'argent que l'on retrouve dans les vitraux pour souligner l'architecture et la grisaille pour apporter de la lumière.

« La volonté était qu'il n'y ait pas de lutte entre les vitraux et la verrerie d'accompagnement. Finalement, qu'il y ait une sorte de correspondance ».

Aujourd'hui Jean Mauret a un seul regret, ce sont les **plombs de casse**. Maintenant, les maîtres-verriers utilisent de la colle transparente, ce qui permet d'obtenir un dessin parfait. Le dessin des vitraux, semble prendre la forme de toiles d'araignée avec le plomb. On pourrait envisager la reprise des vitraux, mais cela nécessiterait de revoir également les dessins pour faire une bonne correspondance, ce qui n'est pas évident.

On peut observer dans certains vitraux une forme d'ogive se dessiner. Cette dernière est du fait d'une recoupe faite par Jean Mauret avant la repose. Incomplets, les vitraux ont dû être retaillés afin d'homogénéiser le rendu. Les chutes sont aujourd'hui conservées au palais Jacques Cœur.

Lors de la repose des vitraux, un échafaudage a été installé à l'intérieur et à l'extérieur de la crypte. Le cadre en métal servant à accueillir les vitraux étant d'origine, il n'a pas été nécessaire d'en concevoir un nouveau.

Jean Mauret explique que le peintre verrier est certes un créateur, mais qu'il doit rester derrière son vitrail. « Le vitrail doit être au service du bâtiment. Si le vitrail est mis trop en avant, il ne trouvera pas sa place au sein de ce dernier ».

POUR APPROFONDIR : +1.



1. Jean Mauret dans la crypte de la cathédrale de Bourges en 2019

* Plomb de casse

Procédé utilisé pour masquer ou consolider la casse d'une pièce dans un vitrail. Il peut s'agir d'un plomb de sertissage aussi appelé "plomb ficelle" dont la largeur des ailes mesure 3mm.



02. Deux apôtres dans une architecture, baie 3, vitrail de la Sainte-Chapelle replacé dans la vitrerie de l'église basse de la cathédrale de Bourges



03. Deux apôtres dans une architecture (détail), baie 9, vitrail de la Sainte-Chapelle replacé dans la vitrerie de l'église basse de la cathédrale de Bourges



04. Sibylle et prophète dans une architecture, baie 2, vitrail de la Sainte-Chapelle replacé dans la vitrerie de l'église basse de la cathédrale de Bourges



05. Un apôtre et un prophète dans une architecture (détail), baie 11, vitrail de la Sainte-Chapelle replacé dans la vitrerie de l'église basse de la cathédrale de Bourges

GLOSSAIRE

* **Plomb de casse**

Procédé utilisé pour masquer ou consolider la casse d'une pièce dans un vitrail. Il peut s'agir d'un plomb de sertissage aussi appelé "plomb ficelle" dont la largeur des ailes mesure 3mm.

* **Verre antique**

Verre en feuille soufflé à la bouche selon les procédés anciens, utilisé dans les vitraux.

* **Verre cathédrale**

Verre possédant une face en relief à l'aspect vitrage martelé ainsi qu'une face lisse. Il permet ainsi de rendre flou ce qui se trouve derrière tout en laissant passer la lumière et en gardant une impression d'espace. Cette particularité en fait un verre à la fois fonctionnel et décoratif.

+ DOSSIER THÉMATIQUE

+1. **Page 03**

Les vestiges de la Sainte-Chapelle

© CRÉDITS IMAGES

01. Maëlle Sinou

Centre des monuments nationaux

02. Alain Longchamp

Centre des monuments nationaux

03. Alain Longchamp

Centre des monuments nationaux

04. Alain Longchamp

Centre des monuments nationaux

05. Alain Longchamp

Centre des monuments nationaux

Rédaction : service d'actions éducatives
de la crypte de la cathédrale de Bourges
Centre des monuments nationaux
Création graphique : studio lebleu